



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

CONF/2014/RAPACT

RAPPORT D'ACTIVITE 2014
DE LA CONFERENCE DES OING

<http://www.coe.int/ONG>

TABLE DES MATIERES

I. La Conférence des OING

Introduction..... 3

II. Les Commissions thématiques et l'Experte égalité homme femme

1. Commission droits de l'homme..... 9
2. Commission éducation et culture..... 11
3. Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux..... 15
4. Experte égalité homme femme..... 19

III. Les textes adoptés..... 21

I. LA CONFERENCE DES OING

Introduction

Le rapport d'activité représente un moment important dans la vie d'une organisation, a fortiori à composition plurielle comme notre Conférence des OING et en raison de nos diversités, de nos origines multiples, ne serait-ce que sur le plan géographique ...

C'est le moment de faire le point et le bilan de ce que nous avons collectivement réalisé, pour en apprécier, évaluer, la quantité et la qualité, les succès, les avancées, les stagnations, voire les reculs, pour en tirer des analyses et des conséquences, immédiates, mais aussi pour l'avenir dans le but d'assurer continuité et développement !

Ce n'est donc pas un temps de complaisance rituelle, plus ou moins attendue sur ce que nous sommes et sur ce que nous faisons, mais bien une étape essentielle d'identification dans notre travail continu et renouvelé dans les divers secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités et nos influences.

C'est aussi un temps privilégié – bien qu'il se situe dans une permanence - pour bien montrer à notre environnement qu'il soit local, régional, national et bien entendu européen, dans ce cadre du Conseil de l'Europe, nos capacités, nos revendications, notre volonté de progrès, celles des citoyens européens, celles de la société civile organisée que nous représentons !

C'est ainsi -et c'est bien naturel et légitime- que les observateurs « internes ici » et externes dans d'autres lieux et institutions, s'informent sur notre activité, prennent connaissance de ce que nous faisons -parfois même de ce que nous représentons- et découvrent des dimensions nouvelles, novatrices de nos actes et de nos engagements concrets pour les valeurs fondamentales universelles qui nous unissent !

Nous incarnons et nous représentons la société civile organisée qui est un élément déterminant de ce diptyque « démocratie participative et démocratie représentative » qui constitue LA démocratie, ses valeurs et ses pratiques auxquelles nous adhérons viscéralement et pour lesquelles nous agissons partout : redisons le avec force !

Nous sommes en effet comptables –comme les autres structures du Conseil de l'Europe : Comité des Ministres, Assemblée parlementaire, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Cour européenne des droits de l'homme, Commissariat aux droits de l'homme, des avancées démocratiques et donc des luttes et des engagements pour la paix, les libertés, le progrès et le « Vivre ensemble ».

Notre activité à tous, ici – et sur le terrain - est bien « politique » dans le sens originel de ce noble mot : tout ce qui est relatif à la vie en société et aux Etats, à l'organisation des pouvoirs et surtout aux droits des citoyens européens.

Notre activité, celle de notre Conférence et de ses composantes, est bien tout à la fois, à la fois politique, pratique et concrète et... ce rapport veut s'inscrire dans cette perspective durable !

Ce rapport d'activité rend donc compte et témoigne du travail effectué par l'ensemble des acteurs de notre organisation : le Bureau, la Commission permanente, les 3 Commissions « droits de l'homme ; démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux ; éducation et culture, le travail du Secrétariat et nos structures diverses, le Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG, les divers comités et bien évidemment surtout tous les acteurs de terrain, les nombreux membres des groupes de travail et tous les bénévoles et anonymes de nos organisations qu'il convient de remercier !

Nous constituons une grande équipe au travail qui a fait, encore en 2014, la démonstration de son activité et de son sérieux dont il convient de tirer des indications pour l'amélioration de son efficacité comme l'ont d'ailleurs demandé le Bureau et la Commission permanente au cours de leurs réunions institutionnelles : ils ont notamment insisté sur la rationalisation et sur la mise en synergie plus forte du travail de tous les acteurs : commissions, groupes de travail - ils sont actuellement 28 – qui dépendent des trois commissions, mais sur la nécessité d'accroître le nombre et le travail des groupes transversaux en raison de l'émergence des besoins de réflexion et de propositions coordonnées sur les grands thèmes de société. Il s'agit bien de renforcer la transversalité des analyses et des propositions ! D'autant plus que l'actualité amplifie encore cette nécessité d'un travail plus englobant : comment ne pas penser, en ce moment, à ce thème du « Vivre ensemble » et du « Dialogue interculturel » !

Cette année 2014 a encore démontré que toute cette activité fournie par les uns et les autres à Strasbourg, dans les pays européens, et sur le terrain, nécessitait résolument plus de mise en cohérence et en synergie et donc une meilleure articulation organique et fonctionnelle entre les commissions, les groupes de travail qui fournissent l'essentiel de l'activité générale de notre Conférence.

Cette année de rationalisation a été actée par la Commission permanente du 29 septembre, en particulier.

Les élections des responsables des trois commissions

A la session de juin, il a été procédé au renouvellement des mandats des présidents et des Vice-présidents des trois commissions. Ces élections ont marqué à la fois le renouvellement et la continuité -donc la confiance- pour ces importantes responsabilités : votre participation hier et avant-hier aux réunions des trois commissions vous ont permis d'apprécier leur engagement et leur travail.

Les événements marquants

Il ne s'agit pas maintenant de présenter un catalogue et un calendrier détaillés de l'ensemble des activités conduites dans les trois commissions : les comptes rendus sont à votre disposition ! Il s'agit d'attirer notre attention, collectivement, sur des événements marquants ou des actions spécifiques ou transversales, révélatrices de notre identité militante, des engagements de la Conférence, des actions qui nous ont mobilisés tout au long de cette année : ils figurent sur notre site, bien qu'insuffisamment développés, mais ils nous incitent à en savoir plus pour mieux s'informer et relayer les informations sur les décisions prises y compris, notamment, sur nos participations à des événements comme la réunion sur la « Dimension religieuse du dialogue interculturel en Azerbaïdjan », sur la Semaine européenne de la démocratie locale ou encore la poursuite du travail sur « L'outil de dialogue citoyen » en Tunisie et à Bucarest, la réunion du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG et celle de la Commission de Venise ; et bien entendu notre travail contre « la torture et les traitements dégradants ».

Des textes qui nous engagent

Ainsi en est- il des textes adoptés cette année encore : recommandations, résolutions, appels et quelques commentaires sur certains textes (voir en fin de rapport).

Tous ces textes attestent de la prise en compte des grandes préoccupations de nos sociétés et de notre réactivité.

Un autre impératif s'accroît : celui de mieux et plus faire connaître et valoriser nos analyses et nos revendications !! Chaque OING devant ainsi être porteuse des acquis, des aspirations et des requêtes de notre Conférence !

Place et rôle des OING et ONG

Rappelons le débat thématique organisé par les Délégués des Ministres où est intervenu notre Président sur « le rôle et le fonctionnement des ONG au Conseil de l'Europe » mais aussi la participation des OING aux réunions des instances du Conseil : Assemblée parlementaire, Congrès et bien sûr celle des représentants de ces autres structures à nos propres réunions et comme l'a demandé la Commission permanente, une pratique et un suivi à amplifier encore !

D'autres réunions, que ce soient celles des ONG d'Europe orientale à Chisinau, en juin, sur le thème de la « participation de la société civile à la prise de décisions », que ce soit celle de Varsovie, en octobre, sur le thème « Rendons la société aux citoyens, en protégeant l'espace des ONG » ou encore lors de la session du Comité des Ministres à Vienne, en mai, et évidemment les activités du Conseil d'experts montrent, toutes, l'élévation en Europe du besoin de développer les relations et le travail avec les ONG : j'ai rappelé tout cela car c'est une opportunité très importante et renforcée pour nous tous, pour la Conférence par conséquent !

Situation internationale et pays du voisinage

La situation internationale a mobilisé beaucoup d'énergies de la part de la Conférence des OING, de ses organes, de la Commission permanente. : En premier lieu, les graves violations des droits de l'homme intervenus contre l'Ukraine. La Conférence des OING s'est mobilisée tout au long de l'année en votant, dès le 30 janvier 2014, une résolution sur l'évolution de la situation dans ce pays, en invitant et accueillant une délégation de représentants de la société civile ukrainienne à un débat : elle a montré ainsi son indignation face aux événements intervenus à Kiev puis en Crimée et bien entendu en suivant et en relayant les initiatives du Conseil de l'Europe en ce domaine.

Concernant les pays du voisinage, la Conférence a développé et poursuivi ses relations d'entraide et de soutien, en particulier avec la Tunisie et le Maroc.

Droits des femmes et égalité entre les femmes et les hommes

Les activités conduites en 2014 s'inscrivent dans la permanence, certaines prennent une acuité particulière en cette période ...C'est le cas du travail réalisé dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes et de sa commission qui est plus particulièrement en charge de cette grave question, de la place des femmes, de leurs droits et des violences qu'elles subissent dans de nombreux pays en raison de la montée des fondamentalismes religieux mais aussi parce qu'elles expriment des aspirations pour plus de droits et d'égalité, notamment dans les pays du voisinage méditerranéen.

Je rappelle l'indignation exprimée par la Commission permanente de la Conférence des OING le 1^{er} juillet face à l'assassinat de Salwa Bugaighis, militante libyenne défendant l'égalité des droits, précisément juste après la Table ronde organisée à Strasbourg, par notre Conférence

sur les « perspectives du Genre : sécurité et paix ». Un groupe de travail est toujours actif sur la prévention de la lutte contre la violence faite aux femmes et le trafic d'êtres humains.

Et signalons les avancées obtenues sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul grâce à un mécanisme de suivi !

Droits des enfants

Les représentants de la Conférence des OING contribuent et participent activement aux travaux du Conseil de l'Europe sur le droit des enfants ; le Conseil a engagé une « Stratégie sur le droit des enfants 2012/2015 et va développer une nouvelle stratégie pour la période 2016/2019.

La Convention de Lanzarote a été ratifiée par 34 pays et signée par 13 : elle vise notamment à protéger les enfants contre les abus sexuels et leur exploitation ; signalons la création à Lisbonne, d'un Observatoire « Enfants sans violence ».

Rappelons la Recommandation de l'Assemblée Parlementaire « Eradiquer la pauvreté de l'enfant en Europe » et l'implication du groupe de travail de la Conférence sur ce thème qui a présenté, lors de notre session de juin, un questionnaire destiné à étudier la faisabilité de cette campagne pour les droit des enfants.

Conférence sur l'éducation

La Conférence sur « L'image professionnelle et l'éthos des enseignants » a connu une très large participation avec 1200 inscrits ; elle a abouti à la rédaction d'un Manifeste « Eduquer au changement, changer l'Education ».

Dans les thèmes abordés qui ont tous montré l'importance cruciale de l'éducation, dans tous nos pays, relevons entre autres, l'éducation aux droits de l'homme et la prévention de la violence, la gestion de situations difficiles dans les établissements scolaires et les défis à relever pour l'éducation au 'Vivre ensemble' !

Lutte contre la pauvreté

Depuis des années, chaque 17 octobre, la Conférence marque avec force, son engagement pour la lutte contre les inégalités, principalement contre la pauvreté. Cette année, l'événement a eu lieu à Turin les 17 et 18 octobre en parallèle avec une Conférence sur la Charte sociale européenne organisée par le Conseil de l'Europe.

Des personnes vivant dans la pauvreté y ont été rédigé un message fort qui a été présenté à la Conférence du Conseil de l'Europe. Il décrit les attentes fortes des populations démunies et en état de détresse ; il demande une prise rapide de dispositions légales et concrètes, ou leur ratification en conjonction étroite avec l'intégralité des droits de l'homme....

La Conférence est très impliquée dans cette orientation et je vous invite à vous reporter également à l'entretien de Jean-Marie Heydt, lors de cette Conférence sur la Charte sociale, sur le « Droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

Le Forum mondial de la démocratie

Le Forum Mondial de la Démocratie représente un rendez-vous et un enjeu importants dans lesquels la Conférence des OING s'investit en fonction des thèmes annuels et de la visibilité qu'il procure à nos organisations et à ce que nous représentons.

Cette année le thème portait sur 'de la participation à l'influence : la jeunesse peut-elle redynamiser la démocratie ?' La Conférence a été associée à sa préparation au sein d'un comité de pilotage et elle a parrainé trois laboratoires et trois thèmes :

- Influencer les mentalités : comprendre la démocratie

- Influencer les mentalités : agir pour l'inclusion sociale
- Influencer les politiques : changer les habitudes des nouvelles cités

Les Comités intergouvernementaux

Nos représentants désignés pour représenter la Conférence des OING dans les Comités Intergouvernementaux font un travail considérable de représentation, d'analyses, de propositions -sans que ce soit toujours suffisamment connu et mis en valeur y compris en interne.

C'est une conséquence positive de l'obtention du statut participatif en 2003 ! J'en rappelle la liste :

Ces Comités directeurs touchent de nombreux sujets : les droits de l'homme, les problèmes criminels, la coopération, le juridique, les médias, la démocratie, le patrimoine, l'éducation, la cohésion sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits de l'enfant, les personnes handicapées, la jeunesse !

Ces Comités se sont réunis à plusieurs reprises en 2014 et il convient de mieux informer sur leurs activités, d'intégrer et de valoriser leur travail car il est représentatif de notre Conférence et des capacités de la société civile organisée.

Le statut participatif

Rappelons l'importance du statut participatif pour les organisations membres, pour la Conférence et pour les structures du Conseil de l'Europe ! Ce statut participatif, obtenu en 2003, reste un exemple unique sur le plan international de la reconnaissance du rôle, de la place de la société civile organisée dans nos sociétés.

Cinq organisations doivent être accueillies cette année. Mais comme vous le savez, ce statut a été retiré en 2014 à un certain nombre d'organisations. Rappelons que certaines d'entre elles ont dû leur maintien grâce à l'intervention de la Commission permanente !

Le groupe de réflexion sur le statut participatif qui a déjà débuté ses analyses sur « l'état de la question » et sur l'évolution du statut poursuit donc son travail entamé en 2013/2014.

Conclusions

Un rapport d'activités annuel ne rend évidemment pas compte de la totalité des réalisations dans leur détail : c'est ainsi que pour un bilan complet, consolidé, il convient d'y intégrer, je le redis, les comptes rendus, les rapports des activités conduites dans toutes les structures de la Conférence : les trois commissions, les groupes de travail, le Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG et du Conseil de l'Europe à travers les représentations dans les divers comités qu'il est nécessaire de mieux connaître, faire connaître et valoriser.

Chacun peut ainsi mesurer tout ce qui a été décidé, voté, mis en œuvre, obtenu ou encore lancé à la réflexion et à la poursuite de l'action... Reportons-nous donc à l'ensemble des travaux de la Conférence pour en apprécier la qualité et la quantité mais surtout pour en tirer des incitations à poursuivre, à améliorer et à compléter pour toujours progresser !

Cette année, plus encore que les précédentes, le rapport d'activités prend une acuité particulière en raison des prises de conscience, des engagements, des décisions prises en 2014. Notre Conférence, la société civile organisée, ont en effet bien anticipé sur les risques et les périls pour nos sociétés si celles-ci ne s'engageaient pas résolument dans la lutte contre les extrémismes, les exclusions, les discriminations !

Ce constat – d'actualité – contribue à être encore plus résolu dans ce que nous sommes et dans ce que nous faisons. !

Comment ne pas avoir à l'esprit, en ce moment, tout ce qui a été entrepris par nous tous, pour la défense et la promotion des droits de l'homme, partout, pour l'éducation à la citoyenneté, contre la violence et la haine en Europe et dans le monde et bien entendu tout ce que nous avons produit, proposé, revendiqué, voire obtenu, pour le dialogue interreligieux, le dialogue interculturel et tout cela pour le ...Vivre ensemble !

D'évidence, pour nous tous, il faut mieux faire connaître autour de nous nos analyses, nos propositions et nos actions, celles donc de la Conférence des OING, et renforcer ainsi notre efficacité collective pour le progrès de tous !

Continuons à agir pour les valeurs fondamentales et universelles, convainquons, encore plus, notre environnement, les autres institutions, les opinions publiques, pour travailler ensemble plus efficacement et visiblement.

Rassemblons, unissons nos forces pour la démocratie, créons des synergies pour que nous ne soyons pas une « *vox clamantis in deserto* » (voix qui crie dans le désert).

Notre avenir à tous, c'est... durablement :

VIVRE ENSEMBLE !!!

Alain Mouchoux

II. LES COMMISSIONS THEMATIQUES ET L'EXPERTE EGALITE HOMME FEMME

1. Commission droits de l'homme

Président : Michel Aguilar, Vice-présidents : Gérard Greneron et Iamvi Totsi, Rapporteur : Maritchu Rall

En 2014, les travaux de la Commission droits de l'homme ont, comme il se doit, été menés en proximité immédiate avec l'actualité.

De toutes parts, les droits de l'homme sont mis en difficulté, soit du point de vue de la légitimité de leur universalisme, soit eu égard aux "exigences" de l'économie financière. La Commission droits de l'homme, consciente de cette bascule conceptuelle qui se traduit de manière dramatique sur de nombreux terrains, oriente ses activités dans des directions, certes multiples, mais néanmoins convergentes pour œuvrer au *prima* des droits de l'homme.

Au titre de l'année 2014, notons pour mémoire :

- Le *side-event* "Une Europe sans torture, qu'en est-il réellement ?" avec les interventions du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT), de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), pour les aspects juridiques et du Comité européen des syndicats de police (CESP) pour le versant policier ;
- Les derniers travaux du groupe de travail droits de l'homme et religions furent adoptés par la Conférence : *Pistes de réflexion et d'action proposées aux membres et responsables des religions et l'Appel aux citoyennes et citoyens d'Europe, aux OING* ;
- La constance de Jean-Bernard Marie, représentant au Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH), et les alertes qu'il lance tant à la Commission droits de l'homme qu'aux réunions plénières de la Conférence relativement au processus de réforme non seulement de la CEDH mais aussi du système de Convention européenne, processus qui doit s'achever fin 2015 ;
- La décision de la Conférence des OING de mener un projet de lutte contre le discours de haine et la création du groupe de travail sur le sujet en liaison avec la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe. Nous déplorons la disparition brutale de Marc Leyenberger. Néanmoins, eu égard à la propagation du discours de haine, la Commission droits de l'homme poursuit en lien avec l'ECRI, le travail engagé par Marc ;
- La Recommandation sur la lutte contre l'antisémitisme en Europe adoptée par la Conférence ;
- La Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté (17 octobre) organisée par le Groupe de travail droits et l'homme et extrême pauvreté à Turin, à l'occasion de la tenue de la Conférence à haut niveau sur la Charte sociale européenne à laquelle a participé une délégation de la Conférence des OING. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'engagement pris le 17 octobre 2012 par les quatre piliers du Conseil de l'Europe ;
- La Commission, saluant la libération d'un opposant au Belarus mais restant inquiète des cas d'emprisonnement dans différents Etats, proposa l'adoption, par la Conférence, d'une Déclaration sur la protection des défenseurs des droits de l'homme

en Europe préparée par le groupe de travail sur les défenseurs des droits de l'homme ;

- La prévention et la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels reste une priorité particulièrement à l'heure où, au Nord comme au Sud, des organisations violentes dévoient le fait religieux et instrumentalisent des populations dépourvues de sol, de ressources et d'avenir à des fins criminelles ;
- Le groupe de travail droits de l'Homme, co-développement et migrations poursuit ses travaux ;
- A la demande de Monsieur Spielmann, Président de la CEDH, la Commission droits de l'homme s'intègre aux forces qui soutiennent les requérants précaires et les plus fragiles (Journée d'étude le 21 novembre 2014 à la CEDH).

Particulièrement préoccupée par les menaces manifestes à l'encontre des droits économiques, sociaux, culturels, pour toutes et tous, la Commission droits de l'homme place son engagement, donc ses travaux, au cœur des questions les plus aiguës. Le rapport de Médecins du Monde lors de la session du mois de juin, constitua un témoignage bouleversant des sujets sur lesquels la Commission oriente son énergie. Elle entend continuer de coller au plus près avec les questions d'actualité et être force de proposition dans un certain nombre de domaines :

- veiller de près à la manière dont les moins de 35 ans reçoivent et perçoivent les droits de l'homme ;
- développer une compréhension plus nette et, partant, déployer des propositions auprès des piliers et organes du Conseil de l'Europe au profit des Roms et plus généralement des minorités ;
- recenser et faire connaître les bonnes pratiques face aux propos haineux et aux discours populistes circulant sur internet ;
- suivre de près le processus de réforme de la CEDH et être un partenaire plus présent auprès de cette juridiction dont la valeur est inestimable ;
- poursuivre assidûment le cycle des travaux annuels consacrée à la Charte sociale ;
- assurer le suivi des engagements pris par les quatre piliers du Conseil de l'Europe par rapport à l'éradication de la pauvreté ;
- œuvrer concrètement contre les discours haineux de tous genres.

Développant sur tous ces axes une action d'orientation politique, la Commission droits de l'homme inscrit ses travaux dans le cadre des sept priorités qui balisent le second mandat du Secrétaire Général tels qu'exposés le 16 septembre dernier.

Ne doutant pas que cet élan de la Commission droits de l'homme sera en résonance avec les orientations du nouveau Bureau de la Conférence des OING, elle espère apporter une contribution nette de la société civile au sein du Quadrilogue.

2. Commission éducation et culture

Présidente : Sabine Rohmann, Vice-présidents : Harry Rogge et Yosanne Vella, Rapporteur : Roseline Moreau

2.1 Conférence : «L'image professionnelle et l'éthos de l'enseignant »

La Commission éducation et culture a co-organisé avec la Direction Générale de la Démocratie (DGII), notamment avec le Programme Pestalozzi, une conférence intitulée : « L'image professionnelle et l'éthos de l'enseignant ». Cette conférence a eu lieu les 25 et 26 avril 2014.

Se sont inscrits à cette conférence environ 1200 enseignants et experts éducatifs de toute l'Europe du Conseil de l'Europe, de l'Afrique, des Etats Unis et de l'Asie.

200 participants se sont réunis à Strasbourg au Conseil de l'Europe pour discuter dans différents ateliers et aussi pendant les séances plénières sur le rôle de l'enseignant au 21^{ème} siècle.

Afin d'assurer une large participation, un *live-stream* était installé pendant la conférence ainsi que la possibilité de se manifester par twitter.

Les participants ont approuvé la rédaction d'un manifeste « Eduquer au changement – Changer l'éducation » par un petit groupe d'auteurs, dont Sabine Rohmann et Brigitte Besson représentant la Commission éducation et culture, qui reflète les discussions de cette conférence et les résultats du rapport « Teacher 21 ».

Le bureau du Comité des directeurs des politiques et pratiques éducatives a accordé son soutien à ce projet.

2.2 Les groupes de travail

Le métier de l'enseignant au 21^{ème} siècle

Responsable : Roseline Moreau ; à partir des élections 2014 : François Debrowolska.

Suite au sondage sur le métier de l'enseignant au 21^{ème} siècle réalisé en 2013, le groupe de travail a, en 2014, élaboré et rédigé le rapport « Teacher 21 ». Ce rapport se base sur les données collectées par le sondage et sur l'analyse des réponses. Il a permis d'identifier des problèmes clés liés à l'éducation ainsi qu'à la formation des élèves et des enseignants européens d'aujourd'hui. La *Pestalozzi Community* a recensé des documents pédagogiques.

Le rapport a été une source de réflexion pour la rédaction du Manifeste « Eduquer au changement – changer l'éducation ».

L'Accès aux médias numériques pour tous

Responsable : Harry Rogge ; à partir des élections 2014 : Didier Schretter

Le groupe de travail s'est attaché à élaborer une approche qui profite à l'utilisateur dans le contexte actuel de la stratégie de la gouvernance globale d'internet. Il a notamment suivi les activités récentes du Comité des Ministres dans ce domaine. Une attention particulière a été accordée à l'éducation et à la culture. Le groupe de travail a souligné l'importance des activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la protection et de la défense des droits fondamentaux des utilisateurs d'Internet.

La Recommandation CM/Rec (2014)6 du Comité des Ministres aux Etats membres sur un guide des droits de l'homme pour les utilisateurs d'internet, adoptée le 16 Avril 2014, porte sur des domaines qui constituent également une grande préoccupation pour la Conférence des

OING tels que:

- L'accès à l'utilisation des médias pour tous et la non-discrimination ;
- La liberté d'expression et d'information ;
- La protection de la vie privée et des données personnelles ;
- L'éducation et les connaissances générales dans un monde numérique ;
- Les enfants et les jeunes face aux médias numériques ;
- Les voies de recours des utilisateurs liés à l'usage des médias numériques.

Propositions pour la Commission éducation et culture :

- organiser des évaluations sur tous ces sujets par le biais de nos organisations ;
- analyser les usages d'internet en partant du point de vue des utilisateurs ;
- réunir des exemples concrets de bonnes pratiques ;
- définir de nouveaux programmes pour l'éducation et la formation aux médias numériques ;
- définir nos priorités et établir un plan d'action ;
- envisager d'organiser des réunions internationales avec les acteurs de la société civile et mettre en place des groupes d'experts internationaux.

Le groupe de travail a élaboré un document qui servira de base de travail pour les prochaines années.

Enseigner l'histoire

Responsable : Yosanne Vella ; à partir des élections 2014 : NN

Le groupe de travail a continué son travail sur les thématiques :

- préparer pour la démocratie
- l'histoire de la femme
- comment détruire des préjugés
- l'abus de l'histoire.

Deux projets importants « Navigate », un projet du Conseil de l'Europe et « Historiana », un projet de Euroclio, ont été évalués par le groupe de travail et un rapport a été écrit et transmis aux responsables des projets. Le groupe de travail coopère avec la division « Enseignement de l'histoire » et sa responsable Tatiana MILKO.

Vivre ensemble

Responsable : Karl Donert ; à partir des élections 2014 : Roseline Moreau

Le groupe de travail est conscient de l'importance de ce domaine pour le futur des sociétés européennes et mondiales. Il s'agit d'analyser ce qui se vit réellement. De quoi sommes-nous témoins ? Pour janvier 2014, apporter une contribution sur des réalisations centrées sur le développement de la citoyenneté active, dans l'Europe d'aujourd'hui.

Il convient de tenir compte de ce qui est déjà fait (Le Livre Blanc et Le rapport du vivre ensemble) et de ce que l'on veut faire de neuf.

Un document de base a été élaboré. Il sert de point de départ pour la production d'un recueil des bonnes pratiques sur la mise en œuvre de la citoyenneté active au sein des OING membres du groupe de travail. Il permettra de produire des recommandations pour l'éducation, afin de promouvoir le « vivre ensemble » dans des contextes différents.

En octobre 2014, Roseline Moreau a eu une réunion avec le rapporteur de la Commission des questions d'actualité du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Nawel Rafik-Elmrini. Elles ont échangé sur le rapport fait par cette commission sur la question de « Promouvoir la diversité par l'éducation interculturelle et les stratégies de la communication ». Une

coopération entre le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et la Commission éducation et Culture de la Conférence des OING sur cette thématique est convenue.

La dimension religieuse dans le dialogue interculturel

Responsable : James Barnett

Le groupe a élaboré un rapport important sur cette question. Il convient maintenant d'assurer la dissémination et l'utilisation de ce rapport qui a un lien fort avec le groupe de travail du vivre ensemble.

2.3. Les activités dans les comités intergouvernementaux

• Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE)

En mars 2014 lors de sa réunion plénière, le CDPPE a réélu Sabine Rohmann à son Bureau. Lors de cette réunion, Richard Stock, président d'EUNET, a été invité par le secrétariat du CDPPE à intervenir sur la thématique « La culture numérique, défi crucial pour l'éducation ».

• Comité directeur sur les media et la société de l'information (CDMSI)

Didier Schretter a représenté la Commission éducation et culture à la réunion du CDMSI en novembre 2014.

2.4. Soutien régional pour l'éducation inclusive (programme joint de la DGII)

La Commission éducation et culture, représentée par sa présidente, en coopération avec l'Institut Pédagogique de la Rhénanie-Palatinat et le groupe de travail éducation et formation du sommet de la Grande Région, a mis en œuvre, avec la DGII, un projet de coopération dans le cadre du projet « *Regional support for inclusive education* ».

En mars 2014, une délégation du projet issue du sud-est de l'Europe (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro, Kosovo, Serbie et « l'ex-République yougoslave de Macédoine », composée de sept équipes pédagogiques et de sept représentants des ministères de l'éducation de ces pays, a visité des ministères, des institutions éducatives et des écoles dans la Grande Région (Luxembourg, Lorraine, Fédération de la Wallonie et de Bruxelles, Communauté Germanophone de la Belgique, les Landes Rhénanie-Palatinat et Sarre).

En octobre 2014, la Présidente de la Commission éducation et culture, Sabine Rohmann, a participé à la Conférence « Education inclusive en pratique » à Zagreb et y a donné un discours.

En décembre 2014, a eu lieu une réunion d'examen par des pairs (*peer-review*) à Belgrade. Des proviseurs et des enseignants des deux régions se sont rencontrés afin de continuer leurs échanges et d'établir un partenariat et une véritable coopération entre les établissements.

2.5. Perspectives

Après les élections des Présidents et des Vice-présidents en juin 2014, la Commission éducation et culture est représentée par sa Présidente Sabine Rohmann et ses Vice-présidents Roseline Moreau et Didier Schretter. Le Rapporteur est François Debrowolska et le modérateur des travaux des groupes de travail : Alain Mouchoux.

Les quatre groupes de travail sont:

- L'enseignant en interaction avec son environnement : une responsabilité partagée pour l'éducation aux valeurs européennes ;

- Du bon usage de médias numériques dans les pratiques éducatives – un défi pour l'éducation formelle et non formelle à la citoyenneté démocratique et à la participation ;
- L'Enseignement de l'histoire – vers une narration européenne pour une véritable éducation à la citoyenneté démocratique ;
- Éduquer au dialogue interculturel - Vivre ensemble en Europe : La composition multiculturelle des sociétés européennes, renforcée encore par la mondialisation, est un état de fait. La présence simultanée de cultures diverses représente une grande ressource lorsque la rencontre entre ces différentes cultures est vécue comme source d'enrichissement mutuel.

3. Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux

Présidente : Anne-Marie Chavanon, Vice-présidents : Vera John-Mikolajewski et Israël Mensah, Rapporteur : Edith Wenger

En 2014, la commission s'est mobilisée en faveur de la démocratie, du dialogue et de la protection des droits de l'homme dans l'évolution des territoires et des sociétés d'Europe et de la Méditerranée. Elle s'est mobilisée pour la prise en compte des droits humains dans les échanges migratoires et dans les conséquences des défis climatiques. Ces droits sont aujourd'hui envisagés, dans ce dernier domaine, par plusieurs états-membres du conseil de l'Europe et par l'ONU.

3.1. La promotion de la démocratie

Son plaidoyer en faveur de la participation s'est exprimé à travers huit engagements :

- la recherche d'une « démocratie d'élaboration » avec Jo Spiegel, Vice-président de la communauté d'agglomération du grand Mulhouse, maire pionnier de Kingersheim, co-auteur de l'ouvrage *Faire (re)naître la démocratie* et Giulia Maci (FIHUAT), urbaniste, initiatrice de structures territoriales nouvelles pour l'engagement des jeunes citoyens dont la mobilisation est cruciale pour le développement démocratique des villes du futur.
- la contribution aux travaux de la CEMAT (Conférence européenne des Ministres en charge de l'aménagement du territoire), sur le thème « Promouvoir la démocratie participative dans l'aménagement du territoire », texte première importance pour le continent européen. Ses membres ont en particulier contribué à l'élaboration d'une charte pilote de la démocratie territoriale (Luc-Émile Bouche Florin, Patrice Collignon et Anne-Marie Chavanon)
- la collaboration aux actions de la Convention européenne du Paysage, exemplaire dans le domaine de la démocratie participative. Elle a notamment invité l'ONG *LIBERA Noms et Chiffres contre la Mafia* récompensée par le Prix européen du paysage du Conseil de l'Europe pour la renaissance de la région du Haut-Belice Corleonese à partir de l'exploitation de terres confisquées aux organisations mafieuses. Elle est intervenue lors des Ateliers consacrés au thème Paysage durable et économie en Turquie (Gerhard Ermischer, Patrice Collignon)
- la présidence de la Plate-forme sur la Stratégie en matière de bonne gouvernance qui rassemble les représentants du Comité des Ministres, de l'Assemblée parlementaire, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et de la conférence des OING par la Présidente de la commission.
- La participation aux travaux du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) (Thierry Mathieu) et la poursuite du chantier d'élaboration du Code de bonne pratique pour la participation de la société civile au processus décisionnel destiné aux élus, établi par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux en lien avec la Conférence des OING (Antonella Valmorbidia, Thierry Mathieu et Anne-Marie Chavanon)

- la contribution au Forum Mondial de la Démocratie avec, pour l'édition 2014, la proposition d'intervenants et la modération d'atelier ainsi que la participation au comité de pilotage pour les éditions suivantes (Israël Mensah)
- La participation à la Semaine Européenne de la Démocratie Locale : la commission a relayé efficacement auprès de ses membres, l'encouragement à prendre des initiatives qui illustrent le thème proposé « *Partager, proposer, décider* », en lien avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, coordonnateur de l'événement.
- La commission a soutenu et encouragé avec force l'élaboration de lois pionnières au niveau mondial. Ce fut le cas pour la participation de la société civile organisée au processus décisionnel et législatif au Maroc et en Roumanie, la Constitution, pionnière dans le monde arabo musulman, adoptée par la Tunisie et le Prix de l'Innovation urbaine de Guangzhou (Chine).

3.2. L'enjeu mondial du changement climatique

La commission a milité en faveur de l'insertion de la dimension droits de l'homme dans le nouveau traité qui sera signé à Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015, lors de la COP21, pour remplacer le protocole de Kyoto. Sa contribution aux travaux de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (UNFCCC - United Nations Framework Convention on Climate Change) s'est déroulée en deux temps :

- l'élaboration, l'adoption et la diffusion d'un texte de déclaration transmis aux organes du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne, de l'ONU, des Etats parties et des organisations de la société civile compétentes;
- l'élaboration, l'adoption et une large diffusion d'une prise de position intitulée "Changement climatique et Droits de l'Homme".

Elle a auditionné dans ce cadre Serge Lepeltier, ancien Ministre de l'Environnement français, Président de l'Académie de l'Eau, ancien Ambassadeur français chargé des négociations sur le changement climatique et Sébastien Duyck, chercheur à l'Université de Laponie (Finlande), spécialiste du droit de l'environnement, co-responsable du groupe de travail « Changement climatique et droits de l'homme » de la Convention Cadre de l'ONU sur le Changement Climatique (UNFCCC)

3.3 Les causes et les conséquences des migrations

Face aux drames récurrents se produisant aux frontières de l'Europe et des pays en guerre, la commission a voulu consacrer sa première session 2014 au thème des migrations en Méditerranée, des dangers encourus par les migrants qui fuient les conflits et la pauvreté, de l'urgence du dialogue dans les pays d'accueil.

Soutenant les conclusions du rapport de Jean-Marie Bockel, membre de la Commission des migrants, réfugiés et personnes déplacées de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, présentées par Agnès Nollinger, les ONG membres de la commission se sont engagées à contribuer à l'aide internationale déployée pour venir en aide aux migrants massés dans des camps de réfugiés syriens en Turquie, au Liban et en Irak.

Le soutien à la collectivité de Lampedusa, à la fois symbole et responsabilité pour l'Europe, a pris appui sur le témoignage de Gilles Reckinger, professeur d'anthropologie à l'Université d'Innsbruck, auteur de l'ouvrage *Lampedusa, rencontre aux frontières de l'Europe (Begegnungen am Rande Europas)*, à l'invitation du groupe de travail ad hoc piloté par Silvano Marseglia et Jean-Claude Gonon, (AEDE).

Les groupes de travail conduits par Israël Mensah et François Becker ont engagé une réflexion sur l'aide au développement des pays du Sud et le développement de l'interculturalité en Europe.

3.4. L'utilisation de la violence fondée sur le genre en période de conflit

Sur proposition d'Anje Wiersinga, responsable du groupe de travail ad hoc, la commission a soutenu la démarche de Zeynab Hibaaq Osman, fondatrice et directrice de *KARAMA*, ONG présente en Afrique du Nord et au Moyen Orient, formée d'hommes et de femmes, de diverses confessions et de laïcs – venue demander le soutien des ONG du Conseil de l'Europe d'une part contre la violence fondée sur le genre, utilisée comme arme politique lors de conflits ou de périodes de transition démocratique, d'autre part contre la mise à l'écart des femmes dans les processus de réconciliation politique.

Activité corolaire des groupes de travail :

Analyse des évolutions politiques des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée et préparation d'un rapport sur les possibilités d'action des ONG en leur sein par Jean-Pierre Estival (AEC), responsable du groupe de travail ad hoc.

Présentation du rapport introductif « *La cité culturelle comme cité sociale, retrouver le lien social et donner un nouveau souffle à la démocratie* » par le Groupe de travail « cohésion sociale et dialogue interculturel » (Israël Mensah, Emanuela Cavaleri).

Mise en chantier de l'élaboration d'un projet d'alliances culturelles européennes par le groupe de travail citoyenneté européenne (Helene Pichon)

Identification et prise de contact avec les organes de la société civile de l'Union européenne avec lesquels la société civile du Conseil de l'Europe doit établir des relations (Claude-Laurent Genty)

Intervenants

Lilia Bensedrine, juriste, conseiller des Affaires étrangères de Tunisie,

Sébastien Duyck, chercheur à l'Université de Laponie (Finlande), spécialiste du droit de l'environnement, co-responsable du groupe de travail « Changement climatique et Droits de l'Homme » de la Convention Cadre de l'ONU sur le Changement Climatique (UNFCCC)

Eladio Fernandez-Galiano, Chef du Département des Initiatives démocratiques et responsable du Forum mondial de la Démocratie

Serge Lepeltier, ancien ministre de l'Environnement français, président de l'Académie de l'Eau, ancien ambassadeur français chargé des négociations sur le changement climatique

Giulia Maci, urbaniste (Fédération internationale pour l'Habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires).

Agnès Nollinger, Chef du Secrétariat de la commission des Migrants, réfugiés et personnes déplacées de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,

Zeynab Hibaaq Osman, fondatrice et directrice de KARAMA, ONG présente en Afrique du Nord et au Moyen Orient,

Gilles Reckinger, anthropologue, professeur à l'université d'Innsbruck, auteur de l'ouvrage *Lampedusa : Begegnungen am Rande Europas (Lampedusa, rencontre aux frontières de l'Europe)*

Jo Spiegel, conseiller général du Haut-Rhin, maire de Kingersheim et vice-Président de communauté d'agglomération du grand Mulhouse, co-auteur de l'ouvrage *Faire (re)naître la démocratie*

Alfonso Zardi, chef du Service des Institutions et de la Gouvernance démocratique du Conseil de l'Europe,

4. L'Experte égalité homme femme

Betty Doornenbal, Experte égalité homme femme

Priorités en 2013 et 2014

La priorité a d'abord été la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) adoptée par le Comité des Ministres en 2011.

« C'est le premier instrument légalement contraignant dans le monde créant ainsi un cadre juridique complet pour prévenir la violence, protéger les victimes et qui permet d'en finir avec l'impunité des auteurs. Il définit et criminalise différentes formes de violence à l'égard des femmes – y compris le mariage forcé, la mutilation génitale des femmes, le harcèlement, la violence physique et psychologique ainsi que la violence sexuelle » (Communiqué de presse du Conseil de l'Europe, avril 2011)

Bonnes nouvelles !

La Convention d'Istanbul est entrée en vigueur le 1er août 2014.

Principales activités en 2014

- Présentation d'un Powerpoint à la réunion de la Conférence des OING de janvier sur : « Les points marquants des activités 2013 sur le sujet de l'égalité homme femme et les priorités en 2014 » - [Lien vers la page Web de l'Experte égalité homme femme](#)
- Table ronde organisée par la Conférence des OING pendant la session de juin sur "Perspectives de genre – Paix et sécurité : Inclure les perspectives de genre dans la résolution des conflits et la construction de la paix »
- Groupe de travail sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ainsi que contre le trafic des êtres humains
 - Activités de lobbying comme l'écriture de lettres aux gouvernements pour promouvoir la ratification de la Convention d'Istanbul ainsi que la discussion sur l'importance de la ratification avec des membres de parlements tant au niveau national qu'au niveau international ;
 - Echange de vues sur la prévention du trafic d'êtres humains;
 - Echange de vues sur différentes politiques sur la prostitution dans les Etats membres en particulier en Suède, en France, en Allemagne et aux Pays-Bas.
- Groupe librement constitué sur l'égalité :
 - Echange de vues sur l'égalité homme femme;
 - Activité de lobbying pour l'égalité homme femme et la parité en discutant avec des membres de l'Assemblée parlementaire et en proposant des amendements à leurs rapports;
 - Travail avec le groupe de travail sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes, la violence domestique ainsi que le trafic d'êtres humains.
- Groupe de travail sur les perspectives de genre dans le processus politique et démocratique
 - A organisé la table ronde sur "Perspectives de genre – Paix et sécurité : Inclure les perspectives de genre dans la résolution des conflits et la construction de la paix » lors de la session de juin ;

- A fait du lobbying pour l'égalité homme femme dans les régions du sud de la Méditerranée
- A participé au réseau parlementaire de femmes libres de violence en travaillant en particulier avec elles sur la ratification de la Convention d'Istanbul.
- A représenté la Conférence des OING à la Commission pour l'égalité de genre (GEC).

La Commission pour l'égalité de genre a été créée en 2012 pour aider à intégrer les principales conditions d'égalité de genre dans les politiques du Conseil de l'Europe et de combler l'écart entre les promesses faites au niveau international et la réalité des femmes en Europe.

Sujets majeurs en 2014:

- Les media et l'image de la femme
Publication du Conseil de l'Europe : [« Les médias et l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau national - compilations des bonnes pratiques dans les Etats membres »](#)
- La ratification et l'entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul
Publication du Conseil de l'Europe: [« Programmes destinés aux auteurs de violence domestique et sexuelle : article 16 de la Convention d'Istanbul »](#)
Publication du Conseil de l'Europe: [« Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014-2017 »](#)

Quadrilogue

En conclusion, la coopération au sein du quadrilogue a été efficace. Un bon exemple en est la promotion de la ratification de la Convention d'Istanbul. Sans la coopération au sein du quadrilogue et la pression des OING, la mise en œuvre de cette Convention et par elle, la diminution de la violence contre les femmes et la violence domestique aurait pris bien plus de temps.

Fin de mandat

Je remercie toutes celles et tous ceux avec qui j'ai eu le plaisir de travailler durant ces trois dernières années.

III. LES TEXTES ADOPTES

La Conférence des OING a adopté en 2014 plusieurs textes liés à ses thématiques de travail.

- CONF/PLE(2014)DEC1
[Déclaration adoptée le 26 juin 2014 sur "la protection des défenseurs des droits de l'homme en Europe"](#)
- CONF/PLE(2014)REC1
[Recommandation adoptée le 26 juin 2014 sur "la violence fondée sur le genre comme arme politique"](#)
- CONF/PLE(2014)REC2
[Recommandation adoptée le 26 juin 2014 sur "lutter contre l'antisémitisme en Europe"](#)
- CONF/PLE(2014)RES1
[Résolution adoptée le 30 janvier 2014 sur "la situation en Ukraine"](#)
- CONF/PLE(2014)DECI1
[Décision adoptée le 30 janvier 2014 sur "la lutte contre le discours de haine"](#)
- CONF/PLE(2014)APP1
[Appel adopté par la Conférence des OING le 30 janvier 2014 "Droits de l'Homme et religions : Appel aux citoyennes et citoyens d'Europe, aux Organisations Internationales Non Gouvernementales \(OING\)"](#)
- CONF/PLE(2014)DECI2
[Décision adoptée par la Conférence des OING le 30 janvier 2014 "Droits de l'Homme et religions : Pistes de réflexion et d'action proposées aux membres et aux responsables des religions"](#)
- [Prise de Position de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe sur "Changement climatique et Droits de l'Homme"](#)